

TARIFS DE MISE A DISPOSITION POUR L'ANNEE 2026

espace Cotin

		Lure	Hors Lure
tarifs communs quelque soit le type de réservation			
	obsèques civiles	application des frais de gestion	
	Caution à la réservation	200,00 €	
	Frais de Gestion	70,00 €	
	Frais d'intervention de la Société de gardiennage et/ou de l'astreinte de la Mairie en cas de problème (alarme...)	70,00 €	
	frais d'entretien ménage (par heure)	35,00 €	
associations et particuliers hors convention partenariale spécifique			
	par jour	150,00 €	300,00 €
	par semaine (période de 2 à 5 jours maximum ou 2 week-ends de suite maximum) chaque période débutée est due	350,00 €	550,00 €
entreprises hors convention partenariale spécifique			
	par jour	200,00 €	300,00 €
	par semaine (période de 2 à 5 jours maximum ou 2 week-ends de suite maximum) chaque période débutée est due	500,00 €	700,00 €
associations et particuliers en convention partenariale spécifique			
	une fois par an (période de 2 à 5 jours maximum ou 2 week-ends de suite maximum) sous réserve que la manifestation soit d'accès gratuit et ne présente aucun caractère commercial	gratuit	
	par jour supplémentaire	140,00 €	
	par semaine supplémentaire (période de 2 à 5 jours maximum ou 2 week-ends de suite maximum) chaque période débutée est due	350,00 €	
entreprises en convention partenariale spécifique			
	une fois par an (période de 2 à 5 jours maximum ou 2 week-ends de suite maximum) sous réserve que la manifestation soit d'accès gratuit et ne présente aucun caractère commercial	gratuit	
	par jour supplémentaire	200,00 €	
	par semaine supplémentaire (période de 2 à 5 jours maximum ou 2 week-ends de suite maximum) chaque période débutée est due	600,00 €	
remplacement de la vaisselle			
	Gobelet HABANA	1,50 €	
	Flûte verre 15 cl	1,50 €	
	Ballon verre 15 cl	1,00 €	
Annulation de la location à l'initiative de l'usager			
	Au-delà de 3 mois avant la date de réservation	Pas de facturation	
	Dans un délai de 1 semaine à 3 mois avant la date de réservation	Facturation de 50% du prix total indiqué dans la confirmation de réservation	
	Dans un délai inférieur à 1 semaine avant la date de réservation	Facturation de 100% du prix total indiqué dans la confirmation de réservation	
	Annulation liée à un événement grave (décès, maladie ...) et sur présentation d'un justificatif ou crise sanitaire sur décision de l'Etat	Pas de facturation	

tarifs établis à compter du **1er janvier 2026** pour l'année civile - Décision du Maire du 20 novembre 2025